



Instructions pour les Entraîneurs et les Instructeurs

Pour les certifications validées de l'année en cours, ou revalidées au bout de 1 à 5 ans non courants, veuillez remplir le formulaire ci-joint et l'adresser au bureau de l'ACPS.

Remplissez la partie gauche pour les certifications maintenues comme en cours.

Remplissez la partie droite pour les certifications maintenues revalidées au bout de 1 à 5 ans.

Pour les certifications qui sont revalidées au bout de 5 ans non courants, veuillez consulter les instructions prévues à cet effet dans le portfolio du site de l'ACPS.

Toutes les questions peuvent être adressées au Responsable de la certification à l'adresse suivante : ratings@cspa.ca.

Instructions pour la signature des Instructeurs Examineurs

Veuillez parapher chaque évaluation pour laquelle/lesquelles l'entraîneur ou l'instructeur a satisfait aux exigences minimales actuellement en cours.

Lorsqu'un entraîneur ou un instructeur revalide une évaluation selon les exigences « jusqu'à 5 ans », veuillez vous assurer que les exigences appropriées sont enregistrées et signées dans le journal de bord de l'entraîneur ou de l'instructeur.

Lorsque l'entraîneur ou l'instructeur revalide une évaluation après 5 ans non courants, veuillez consulter les instructions prévues à cet effet dans le portfolio du site de l'ACPS.

Toutes les questions peuvent être adressées au Responsable de la certification à l'adresse suivante : ratings@cspa.ca.

Si vous signez des certifications que la personne n'a PAS faites, le bureau national rejettera ce formulaire.

Instructions pour la signature des Examineurs de CSD

Un examinateur de CSD est soit un IE avec un CSD actif OU un entraîneur 2 avec un CSD actif. En signant, vous confirmez que les exigences annuelles ont été satisfaites. (VOIR MIP 1)

Si vous signez des certifications que la personne n'a PAS faites, le bureau national rejettera ce formulaire.

SVP envoyer la formulaire par courriel, poste, ou télécopier
au bureau National de l'ACPS:

204 -1468 rue Laurier
Rockland, ON K4K1C7
Tel. (613) 419-0908
Courriel: office@acps.ca



Nom :

ACPS :

No. total de sauts

No. de sauts dans les 12 dernier mois

No. de SdD dans les 12 derniers mois

À remplir par l'IE

Instructions: I nitialisez chaque certification pour laquelle l'entraîneur ou l'instructeur ici haut a satisfait aux exigences minimales annuelles et désire revalider.

Certification	Exigences annuelles	IE	Revalidation (jusqu'à 5 ans)	IE
Entraîneur 1 (E1)	10 interventions en entraînement à titre d'E1, au sol ou en chute libre (+ 25 sauts).		Effectuer un saut d'évaluation avec un E2 certifié. Le saut d'évaluation correspond au saut d'évaluation final décrit dans le portfolio d'E1.	
Entraîneur 2 (E2)	Effectuer 10 sauts en chute libre à titre d'E2 avec le détenteur d'un certificat solo ou d'un brevet A ou B. Au moins 5 de ces sauts doivent être des entraînements 1:1 avec le détenteur d'un certificat solo ou d'un brevet A travaillant vers les les annotations formation (+ 25 sauts).		Effectuer un saut d'évaluation avec un E2 certifié. Le saut d'évaluation correspond au saut d'évaluation final décrit dans le portfolio d'E2.	
Entraîneur 3 (E3) – Combinaison ailée	Entraîner au moins 5 candidats (1:1 ou en séminaires) + 25 sauts en combinaison ailée au cours des 12 mois précédents		En développement	
Entraîneur 3 (E3) – Pilotage de voileure	Entraîner au moins 5 candidats (1:1 ou en séminaires) + 25 atterrissages avec voileure à haute performance au cours des 12 mois précédents		En développement	
Entraîneur 3 (E3) - <i>Freefly</i>	Entraîner au moins 5 candidats (1:1 ou en séminaires) + 25 sauts en freefly au cours des 12 mois précédents		En développement	
Instructeur largueur (IL)	Autoriser 10 élèves à sortir de l'avion, dont 5 sont largués en DAI ou SOA (+25 sauts).		Larguer 2 élèves en DAI ou SOA, sous la supervision directe d'un IL certifié.	
Instructeur largueur restreint (ILR)	Autoriser 10 élèves à sortir de l'avion (+25 sauts).		Autoriser 2 élèves à sortie sous la supervision directe d'un IL/IPAC certifié.	
Instructeur Radio (IR)	Guider l'atterrissage de 10 élèves.		Diriger l'atterrissage de 2 élèves en présence directe d'un IR certifié.	
Instructeur en classe (IC)	Enseigner ou co-enseigner 1 cours de premier saut, comprenant au moins un module de procédures d'urgence.		Enseigner 1 cours de premier saut complet sous la supervision directe d'un IC certifié.	
Instructeur Examineur (IE)	Administrer un brevet, portfolio pour un certification, ou un formulaire de maintien de certification.		Administrer un brevet, portfolio pour un certification, ou un formulaire de maintien de certification sous la supervision directe d'un IE certifié.	
Instructeur PAC	Effectuer 10 sauts à titre d'IPAC (+ 50 sauts)		Effectuer 10 sauts à titre d'IPAC sous la supervision directe d'un IPAC certifié (les 5 premiers doivent être 2:1).	

Déclaration du SSE : J'ai examiné les documents afférents et je confirme qu'ils sont à jour et valides comme l'exige l'ACPS. Je recommande la revalidation de la / des note(s) du candidat ci-dessus.

Nom de l'IE :

ACPS :

Date d'expiration :

Signature IE :

Date:

Certification pour les sauts de démonstration (CSD) | Avoir exécuté 50 sauts au cours des douze derniers mois (dont 10 d'entre eux qui doivent avoir été exécutés dans une cible désignée de 5 m de diamètre mais pas nécessairement consécutifs et avoir utilisé un parachute conforme (charge alaire et caractéristiques de vol) pour tout saut de démonstration et avoir reçu l'approbation d'un examinateur de CSD (voir page 1).

Nom de l'examineur de CSD

IE avec un CSD actif ou E2 avec un CSD actif:

ACPS :

Date d'expiration :

Signature IE :

Date: